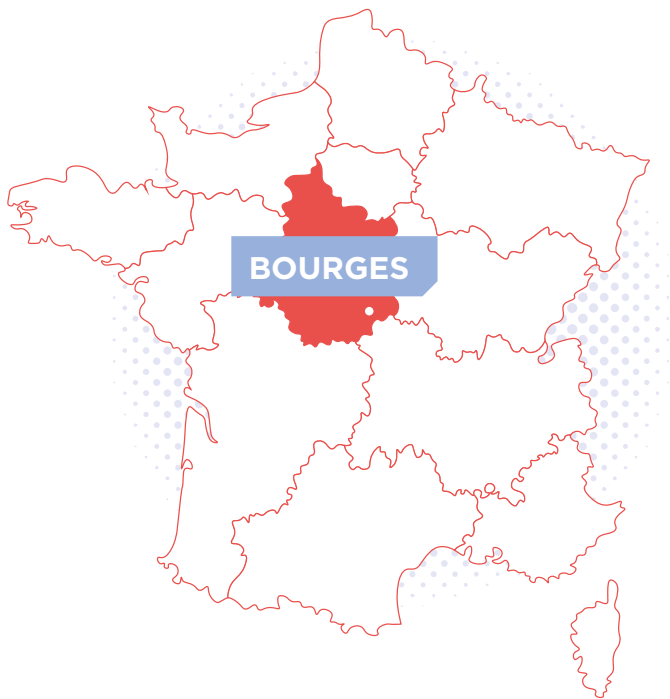


LES CHIFFRES — CLÉS — DES FINANCES



EDITION 2023

LES PRINCIPALES COMPÉTENCES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Archéologie préventive
- Incendie et secours
- Développement de l'enseignement supérieur et de la formation
- Aménagement des réseaux cyclables et services vélo dans le cadre du plan vélo intercommunal
- Etablissement et exploitation des réseaux de communication électroniques

...

DONNÉES DE RÉFÉRENCE

*EPCI à FPU
(Fiscalité Professionnelle Unique)*

PRÉSIDENTE:
Mme Irène FELIX

SUPERFICIE :
417 km²

REVENU MOYEN / HAB :
14 937 € / hab
(moyenne nationale =
15 806 € / hab)

**COEFFICIENT
D'INTÉGRATION FISCALE
2022 : 34,81 %**
(moyenne nationale = 38,72 %)

**POTENTIEL FINANCIER
AGRÉGÉ :**
686 € / hab
(moyenne nationale =
647 € / hab)

NOMBRE D'AGENTS :
480 postes pourvus
(déc 2022)
Selon maquettes CA :
permanents et non permanents

17 COMMUNES : 107 169 habitants (Pop. DGF 2022)

ANNOIX 247 hab

ARCAÏ 520 hab

BERRY-BOUY 1 228 hab

BOURGES 67 632 hab

LA CHAPELLE-SAINT-URSI
3 748 hab

LE SUBDRAY 1 221 hab

LISSAY-LOCHY 236 hab

MARMAGNE 2 002 hab

MEHUN-SUR-YÈVRE
6 809 hab

MORTHOMIERS 788 hab

PLAIMPIED-GIVAUDINS
2 146 hab

SAINT-DOULCHARD 9 915 hab

SAINT-GERMAIN-DU-PUY
5 194 hab

SAINT-JUST 676 hab

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS
467 hab

TROUY 4 086 hab

VORLY 254 hab

LES RATIOS DU CA 2022

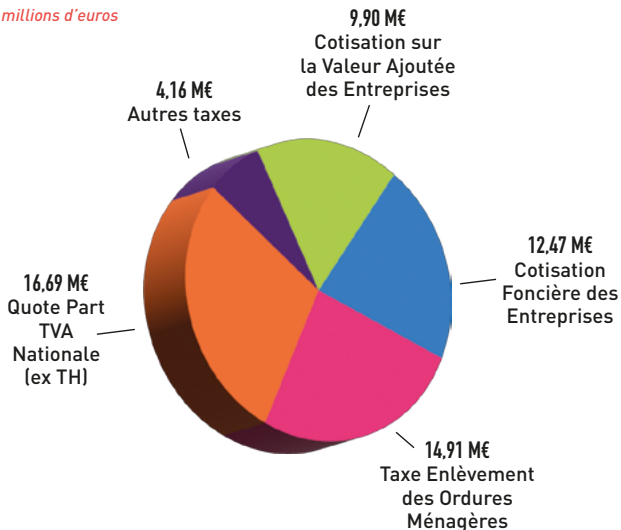
	UNITÉS	BUDGET PRINCIPAL SEUL	MOYENNE NATIONALE 2021
1 - DRF/pop	€/hab	396	402
2 - Pdts impôts directs/pop	€/hab	251	221
2 ^{bis} - Idem hors reversement de fiscalité	€/hab	-24	61
3 - RRF/pop	€/hab	476	482
4 - Dep ept brut (hors 204)/pop	€/hab	95	96
5 - encours dette/pop	€/hab	107	376
6 - DGF/pop	€/hab	104	87
7 - Dep de personnel/%	% des DRF	42,2%	39,1%
8 - Indicateur (DRF + Rbt K) / RRF	% des RRF	84,9%	90,6%
9 - Dep eqpt/RRF	% des RRF	19,9%	19,9%
10 - Dette/RRF	% des RRF	22,6%	78%

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CA 2022 hors résultats antérieurs		
EN M€ (Millions d'euros)	BUDGET PRINCIPAL SEUL	CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	70,99	88,19
dont dépenses de personnel (012)	17,68	25,58
dont charges à caractère général (011)	15,77	21,64
dont attributions de compensations	22,55	22,55
dont charges financières	0,14	0,69
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	79,47	107,11
dont Fiscalité (73)	58,14	58,14
dont DGF	11,02	11,02
dont produits vente eau (70)	0,00	12,31
dont produits redevance assainissement (70)	0,00	12,53
AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE 2022	8,48	18,93

FISCALITÉ 2022

en millions d'euros



TAUX VOTES

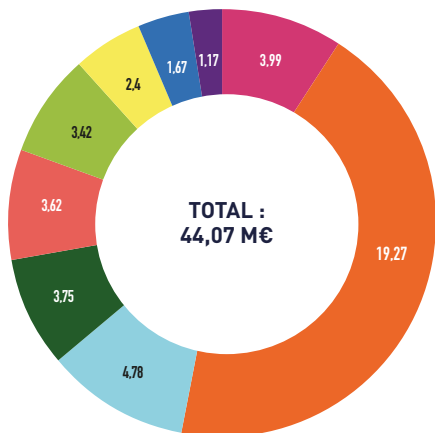
Cotisation Foncière des Entreprises	25,89 %
Taxe Foncier Non Bâti	1,69 %
Taxe Foncier Bâti	0 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	9,68 %
Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères	10,45 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT

CA 2022 EN M€	BUDGET PRINCIPAL SEUL	CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	15,47	32,98
dépenses d'invst hors dette	14,59	28,56
remboursement de dette	0,88	4,42
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	4,85	7,12
dont subventions	2,24	2,97
dont emprunts	1,10	2,00
ENCOURS DE DETTE au 31/12/2022	11,36	39,39
TAUX D'INTÉRÊT MOYEN au 31/12/2022	1,76%	1,86%
ANNUITÉ DE DETTE 2022 (intérêts + capital)	1,02	5,02
CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT EN Nbre D'ANNÉES D'ÉPARGNE BRUTE	1,3	2,1

LA DESTINATION DES INVESTISSEMENTS 2023

en millions d'euros



- Déchets, économie circulaire (1,17 M€)
- Enseignement supérieur (y.c. Lahitolle) (3,75 M€)
- Accessibilité et bâtiments communautaires (1,67 M€)
- Mobilité, voirie, parcs d'activités (4,78 M€)
- Solidarité communautaire (2,4 M€)
- Cycle de l'eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) (19,27 M€)
- Plan vélo intercommunal (3,42 M€)
- Autres (3,99 M€)
- Logement, équilibre social (3,62 M€)

FOCUS SUR LES SPIC

*(Services publics industriels
et commerciaux)*

LE BUDGET EAU – CA 2022 hors résultats antérieurs (en M€)	
Recettes réelles de fonctionnement	12,51
Dépenses réelles de fonctionnement	7,12
Autofinancement	5,39
Recettes réelles d'investissement	0,49
Dépenses réelles d'investissement	6,58
FONDS DE ROULEMENT après RAR	4,99
Prix 2022 du m ³ Eau TTC	2,32

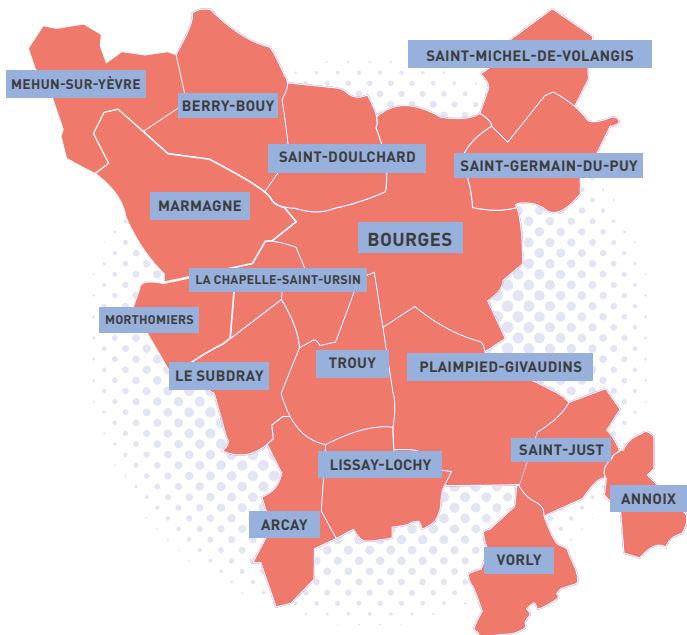
LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLL. – CA 2022 hors résultats antérieurs (en M€)	
Recettes réelles de fonctionnement	12,87
Dépenses réelles de fonctionnement	8,36
Autofinancement	4,50
Recettes réelles d'investissement	0,35
Dépenses réelles d'investissement	9,54
FONDS DE ROULEMENT après RAR	1,93
Prix 2022 m ³ Assainissement Collectif TTC	2,61

LEXIQUE DES TERMES EMPLOYÉS

- **ATTRIBUTION DE COMPENSATION :**
flux financier entre l'EPCI et les communes, correspondant au solde entre la fiscalité économique perçue par l'EPCI et les charges nettes transférées par les communes. Bourges Plus reverse ainsi aux communes la part excédentaire des ressources qui lui ont été transférées.
- **BP (BUDGET PRIMITIF) :**
premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine les recettes attendues.
- **CA (COMPTE ADMINISTRATIF) :**
Compte établi en fin d'année retraçant les mouvements effectifs des dépenses et des recettes de la collectivité.
- **CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT :**
indicateur permettant d'apprécier la capacité à rembourser la dette avec la seule épargne brute.
- **CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL :**
ensemble des charges de fonctionnement correspondant aux fournitures et prestation de services.
- **COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE (CIF) :**
indicateur du niveau de compétences exercées par l'EPCI pour le compte des communes membres : il correspond au rapport entre les produits fiscaux perçus par le seul EPCI et la totalité de la fiscalité perçue sur le territoire communes comprises.
- **DGF (DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT) :**
principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales.
Pour Bourges Plus, elle comprend 2 composantes :
la dotation d'intercommunalité et la dotation

de compensation. La population, le CIF et le potentiel fiscal constituent des critères de calcul de la dotation d'intercommunalité.

- **DRF :**
dépenses réelles de fonctionnement = charges d'exploitation
- **EPARGNE BRUTE :**
excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice ; elle est affectée prioritairement au remboursement de la dette, et contribue au financement des investissements. Appelée aussi Autofinancement dans le présent document.
- **EPCI (ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE) :**
La Communauté d'Agglomération de Bourges est un EPCI.
- **FDR (FONDS DE ROULEMENT) :**
somme des excédents définitifs que la collectivité a dégagé au cours du temps.
- **POTENTIEL FINANCIER :**
indicateur de richesse potentielle d'une collectivité prenant en compte les ressources fiscales et les dotations versées par l'Etat. Le potentiel financier agrégé est l'indicateur élargi intégrant les communes membres.
- **REPORTS = RESTES À RÉALISER :**
crédits engagés sur un exercice dont la réalisation intervient lors d'un exercice ultérieur.
- **RRF : recettes réelles de fonctionnement = produits d'exploitation**
- **SPIC (SERVICES PUBLICS À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL)**
Les budgets de l'eau et de l'assainissement sont des SPIC. Leur particularité est de devoir s'équilibrer par les seuls produits issus de leur exploitation (produits facturés).



23-31 boulevard Foch • CS 20 321
18 023 BOURGES cedex
02 48 48 58 58
agglomeration-bourgesplus.fr